



KPMG Audit
1, cours Valmy
92923 Paris La Défense Cedex
France



MAZARS & GUERARD
Exaltis
61 rue Henri Regnault
92 400 Courbevoie
France

STEF-TFE

Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2007

STEF-TFE
Société Anonyme
93 boulevard Maiesherbes – 75008 Paris
RCS Paris B 999 990 005

STEF-TFE

Comptes Consolidés

Exercice clos le

31 décembre 2007

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Mesdames, Messieurs les actionnaires

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société STEF-TFE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2007, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

STEF-TFE

Comptes Consolidés

Exercice clos le

31 décembre 2007

- Le Groupe procède systématiquement, à chaque clôture, à un test de dépréciation des écarts d'acquisition et des actifs incorporels à durée de vie indéfinie et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des autres immobilisations, selon les modalités décrites dans la note 2.6 de l'annexe. Dans ce contexte, le Groupe a constaté sur l'exercice, comme indiqué en note 4.10, une dépréciation sur des frais de développement de logiciels pour un montant de 6,77 millions d'euros. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests de dépréciation et apprécié le caractère raisonnable des données et hypothèses utilisées, et nous avons vérifié que les notes 4.9 et 4.10 donnent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

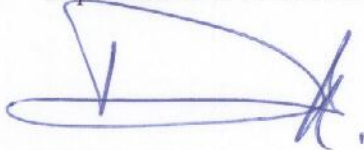
III – Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations, données dans le rapport sur la gestion du groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Les commissaires aux comptes

Fait à Paris La Défense et Courbevoie, le 22 avril 2008

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.



Dominique Stiegler
Associé

MAZARS & GUERARD
MAZARS



Xavier Charton
Associé